

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

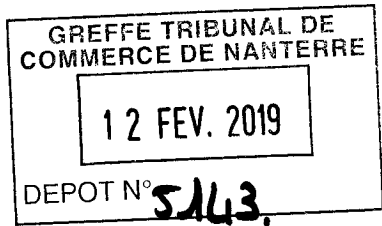
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04290

Numéro SIREN : 752 263 731

Nom ou dénomination : 3A INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2019 sous le numéro de dépôt 5143



Comptes annuels

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

3A INVEST

15 rue Jean Dussourd
92600 ASNIERES SUR SEINE

APE : 6430Z
Siret : 75226373100016

M MAZARS

MAZARS UNICONSEILS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
61 rue Henri Regnault

92400 COURBEVOIE

Tél : 01.41.18.78.78 Fax : 01.41.18.95.30

Courriel :

Web :

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Annexe	11
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	14
Notes sur le bilan	15

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société 3A INVEST relatifs à l'exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	1 802 260,37
Chiffre d'affaires	

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

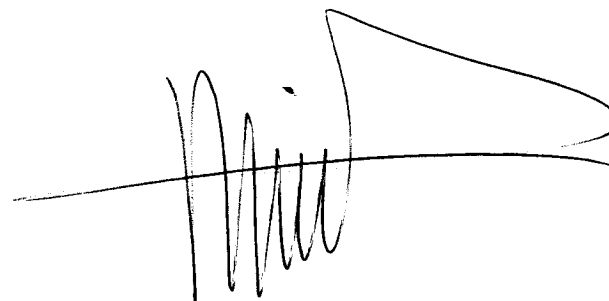
Fait à COURBEVOIE

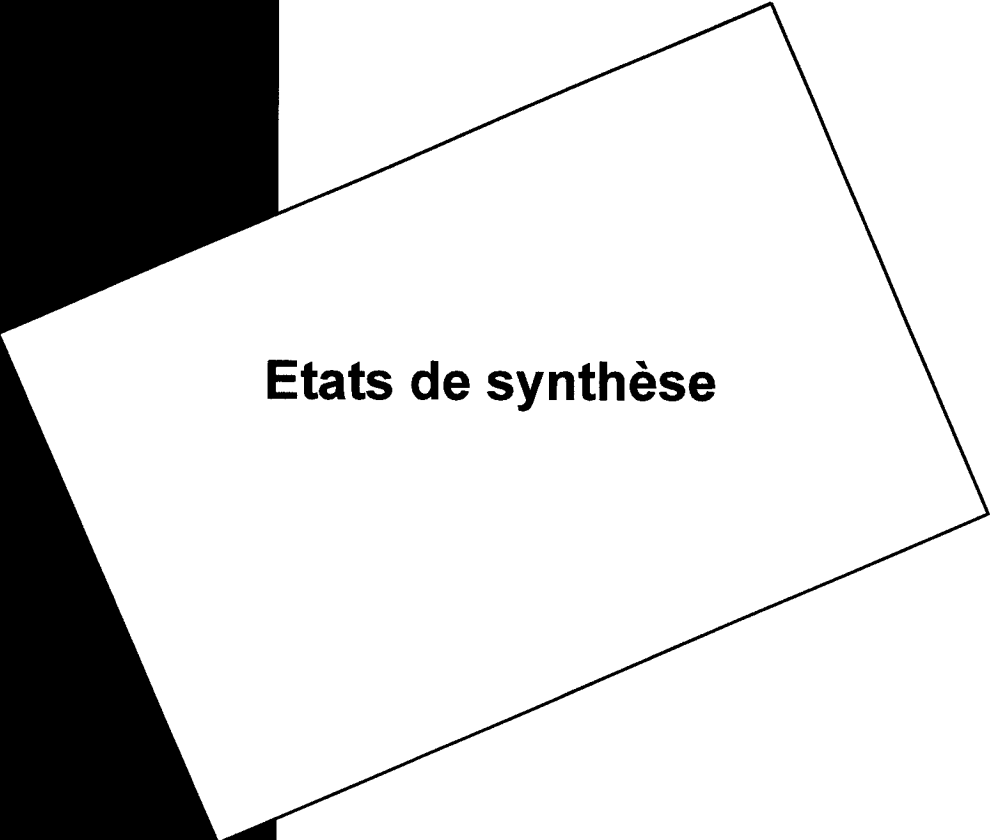
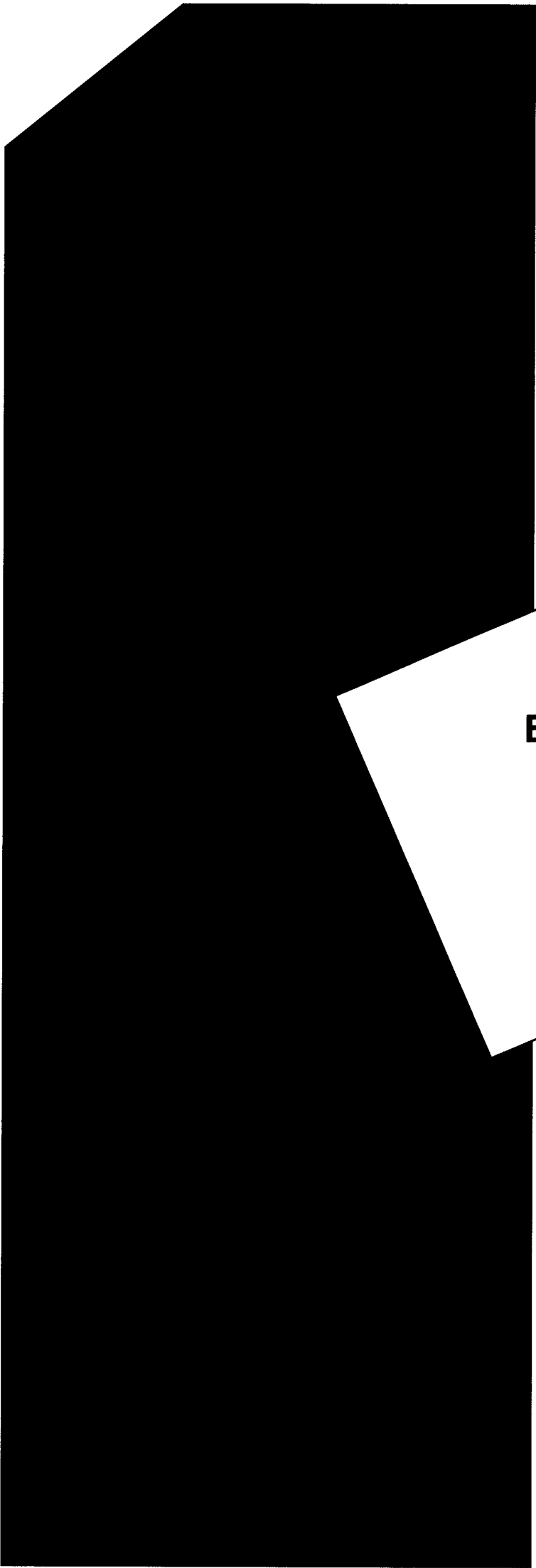
Le 04/09/2018

Pour MAZARS UNICONSEILS

HIBON Patrick

Expert-Comptable





Etats de synthèse

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 174 494	93 750	1 080 744	1 251 519
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	255 708		255 708	227 688
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	288 102	27 163	260 939	261 864
Disponibilités	204 869		204 869	60 896
Charges constatées d'avance (3)				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 923 173	120 913	1 802 260	1 801 967
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			210 000	

Bilan Passif

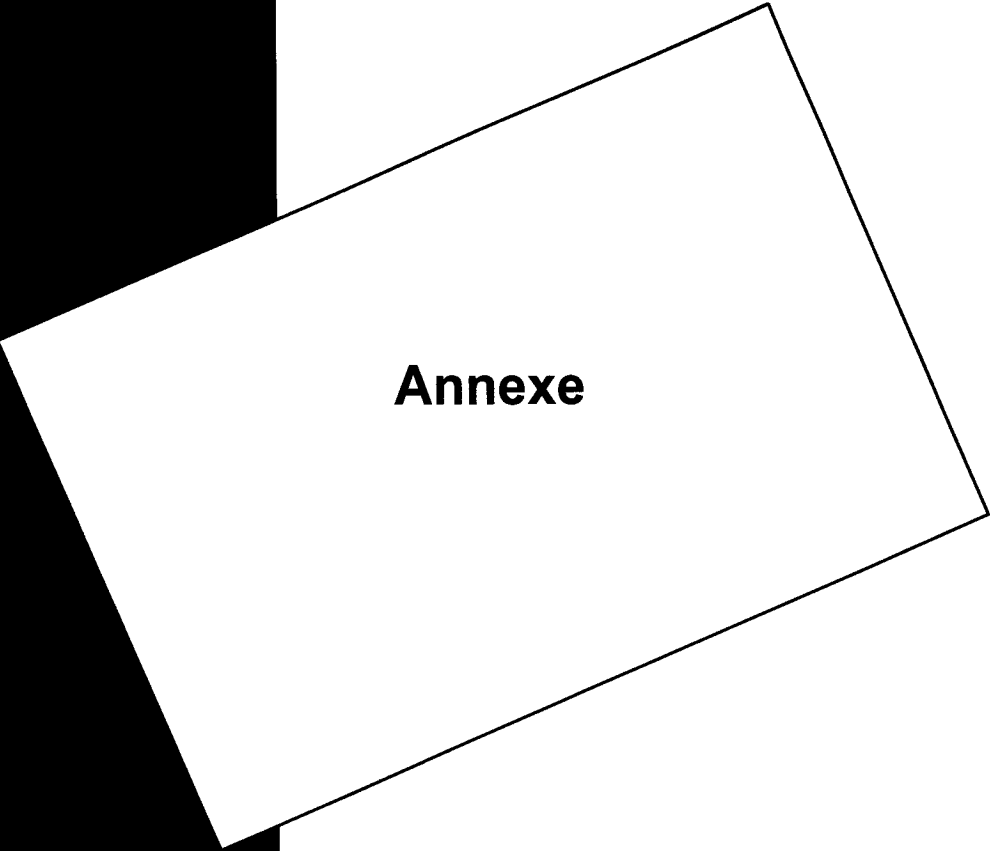
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 352 669	1 352 669
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	135 267	135 267
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	312 787	227 543
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 457	1 199
Dettes fiscales et sociales	45	45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 802 260	1 801 967
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 502	1 244
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	26 746	4 074
Impôts, taxes et versements assimilés	90	91
Salaires et traitements		
Charges sociales	1 187	1 245
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-28 023	-5 410
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	6 579	38
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 085	39 665
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		74 283
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	97 580	23 333
Intérêts et charges assimilées (4)	500	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-76 416	90 654
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-104 439	85 244

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	259 159	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	166 685	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	92 474	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		
BENEFICE OU PERTE	-11 965	85 244
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 3A INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 1 802 260 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 965 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En date du 20 décembre 2015, la société 3A INVEST a consenti à sa filiale, la société RUE DU BAC, un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune pour un montant de 15 000 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 251 519	89 660	166 685	1 174 494
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		93 750		93 750

Les flux s'analysent comme suit :

Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			89 660	89 660
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			166 685	166 685
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
RUE DU BAC 92600 ASNIERES SUR SEINE	60 000	-7 751	47,35	-44 607
SA DEBEO FINANCE 75008 PARIS	162 081	1 376 943	33,33	483 264

Renseignements globaux sur toutes les filiales

- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	889 470	889 470	251 124		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 708 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Autres	255 708	255 708	

Valeurs mobilières de placement

Informations sur le mode et la méthode d'évaluation :

Les valeurs mobilières de placement constituées d'actions, d'obligations ou d'autres titres d'OPCVM, sont valorisées selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les placements constitués sous forme de contrats portant intérêts sont valorisés à la valeur nominale. A la date de clôture, les intérêts courus non échus sont enregistrés en produits à recevoir.

Si la valeur de marché ou la valeur vénale devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 352 669,00 euros décomposé en 1 352 669 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 352 669	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 352 669	1,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 502 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 457	13 457		
Dettes fiscales et sociales	45	45		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

FRS FACT NON PARVENUES	12 746
ETAT CHARGES A PAYER	45

3A INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 352 669 euros
Siège social : 15 rue Jean Dussourd
92600 ASNIERES SUR SEINE
RCS NANTERRE 752 263 731

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 03 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le trois décembre à neuf heures, les Associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stanislas BES de BERC, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Ségolène BES de BERC est désignée comme secrétaire.

La société ATRIOM, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 1 352 669 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2018,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

SL

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président,
- Lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2018 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 11.965,10 euros de la manière suivante :

Origine

Perte de l'exercice :	-11.965,10 euros
Report à nouveau antérieur :	312.787,43 euros

Total bénéfice distribuable	300.822,33 euros
-----------------------------	------------------

Affectation du résultat

A titre de dividendes	300 000,00 euros
Au report à nouveau	822,33 euros

SM

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,22 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

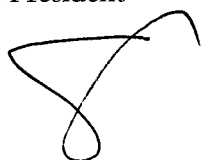
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le secrétaire

